Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

DIRECTION DU CABINET ET DE LA SECURITE

Service interministériel de défense et de protection civile

Affaire suivie par : Philippe PELLERIN
Téléphone : 02.97.54.86.06
Télécopie : 02.97.54.86.12
E.mail : philippe.pellerin@morbihan.gouv.fr

Le préfet du Morbihan

à

Mesdames et Messieurs les maires du Morbihan
- Copie à Monsieur le président de l'association des maires et des présidents d'EPCI du Morbihan, Lorient Habitat, Bretagne Sud Habitat, Espacil Habitat, ADO habitat.

Objet : Campagne de sensibilisation aux risques d'incendies domestiques - DAAF.

En partenariat avec la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le ministère de l'Intérieur a lancé fin janvier une grande campagne de sensibilisation aux risques d'incendies domestiques.

A cet effet, a été édité un mode d'emploi des détecteurs de fumée (DAAF) rendus obligatoires dans les logements à compter du 8 mars 2015.

Vous trouverez cette brochure en pièce jointe au présent message.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous accéderez à la page consacrée à cette campagne, qui comporte plusieurs autres documents d'information.
http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee?id_courant=2261

Vous constituez un relais important dans la prévention de ces risques d'accidents ; aussi, je vous remercie par avance de votre participation à cette action.

À Vannes, le 05 MARS 2015

le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de Cabinet,

Romain DELMON